PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau des dotations de l'État et du contrôle budgétaire
DCL/BDECB/MG

Arrêté du 04 JUIL. 2025
réglant le budget primitif 2025
d'Haplincourt

le préfet du Pas-de-Calais
officier de la Légion d'honneur
officier de l'Ordre national du mérite

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-2 ;

Vu le code des juridictions financières ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 9 avril 2025 portant nomination de Monsieur Laurent Touvet comme préfet du Pas-de-Calais à compter du 28 avril 2025 ;

Vu le courrier du 19 mai 2025, par lequel la chambre régionale des comptes Hauts-de-France a été saisie en raison de la non adoption du budget primitif d'Haplincourt à la date du 15 avril 2025 ;

Vu l'avis n° 2025 – 0083 de la chambre régionale des comptes du 24 juin 2025 ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

Arrête

Article 1er - Objet

Le budget primitif 2025 d'Haplincourt est réglé ainsi qu'il figure en annexe du présent arrêté.

Article 2 - Fiscalité

Les taux d'imposition fixés par le conseil municipal par délibération du 14 avril 2025 sont confirmés, à savoir :

- taxe foncière (bâti) : 30 %
- taxe foncière non bâti : 34,80 %
- taxe d'habitation : 7,25 %

Article 3 - Publicité et communication

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 00

Ce présent arrêté sera affiché à la mairie.
Le procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire de la commune.
Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Article 4 - Délais et voie de recours

Conformément aux dispositions des articles R421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille -5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille cédex- lequel peut être saisi via www.telerecours.fr, dans le délai de 2 mois à compter de sa notification.

Article 5 - Exécution

Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le directeur départemental des finances publiques du Pas-de-Calais, le trésorier comptable d'Haplincourt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Laurent Touvet

préfet du Pas-de-Calais

2025/010

République Française
Département
PAS DE CALAIS
Arrondissement
ARRAS
Canton
BAPAUME

COMMUNE DE HAPLINCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Mr Michel FLAHAUT Maire, en suite de convocation en date du 9 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la Mairie.

Etaient présents : Messieurs Michel FLAHAUT, Sylvain COGNON, Philippe PETIT, Philippe TRUFFAUX, Nicolas WARAMBOURG, Madame Odile HIEZ

Etait absent excusé : Monsieur Régis DELAHAYE.
Etait absente non excusée : Madame Alexandra BIENFAIT.

Monsieur Régis DELAHAYE donne pouvoir à Monsieur Sylvain COGNON.

Monsieur Nicolas WARAMBOURG est élu secrétaire

Séance
Ordinaire

Objet :
Taux d'imposition 2025.

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les taux d'impositions pour 2025.
Le Maire propose les modifications suivantes :

TAXE SUR LE FONCIER BATI :	30,00 %
TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI :	34,80 %
TAXE HABITATION :	7,25 %

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide ; 2 votes pour la baisse sur le bâti, 4 votes contre cette baisse sur le bâti à raison que cette dernière ne s'applique pas sur le foncier non-bâti ainsi que sur la taxe d'habitation.

La présente délibération sera transmise à **Monsieur Le Préfet du Pas-de-Calais**, pour visa.

Le Maire,
Michel FLAHAUT.

Acte rendu exécutoire
Par transmission en Préfecture
Le 17 Avril 2025
Le Maire,

ANNEXE N° 1 : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE D'HAPLINCOURT

FONCTIONNEMENT			
		DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	526 737,54 €	239 443 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	0,00 €	0, 00 €
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	0,00 €	287 294,54 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	526 737,54 €	526 737,54 €
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT	41 410,00 €	433 365,19 €
	+	+	+
REPORTS	RESTES À RÉALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	5 844,00 €	0 €
REPORTS	001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	14 310,13 €	0 €
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	61 564,13 €	433 365,19 €
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	588 301,67 €	960 102,73 €

ANNEXE N °2 : PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU BUDGET PRIMITIF 2025 DE LA COMMUNE D'HAPLINCOURT

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	RAR 2024	Crédits 2025	Propositions	Chap.	Recettes	RAR 2024	Crédits 2025	Propositions
011	Charges à caractère général	0,00 €	51 330,00 €	51 330,00 €	013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	23 000,00 €	23 000,00 €	016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
014	Atténuation de produits	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €
016	APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	0,00 €	29 000,00 €	29 000,00 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00 €	3 586,00 €	3 586,00 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0,00 €	41 900,00 €	41 900,00 €	731	Fiscalité locale	0,00 €	127 618,00 €	127 618,00 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74	Dotations et participations	0,00 €	45 419,00 €	45 419,00 €
					75	Autres produits de gestion courante	0,00 €	33 820,00 €	33 820,00 €
	Total des dépenses de gestion courante	**0,00 €**	**117 730,00 €**	**117 730,00 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**0,00 €**	**239 443,00 €**	**239 443,00 €**
66	Charges financières	0,00 €	2 200,00 €	2 200,00 €	76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
67	Charges spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €	77	Produits spécifiques	0,00 €	0,00 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**0,00 €**	**119 930,00 €**	**119 930,00 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**0,00 €**	**239 443,00 €**	**239 443,00 €**
023	Virement à la section d'investissement	0,00 €	33 006,48 €	404 807,54 €					
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**0,00 €**	**35 006,48 €**	**406 807,54 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
	TOTAL			**526 737,54 €**		**TOTAL**			**239 443,00 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**			**0 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**			**287 294,54 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées			**526 737,54 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**			**526 737,54 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		**406 808 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	RAR 2024	Crédits 2025	Total des crédits
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations)	5 844,00 €	0,00 €	5 844,00 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses d'équipement	**5 844,00€**	**25 000,00 €**	**30 844,00 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	16 410,00 €	16 410,00 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
26	Particip. et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses financières	**0,00 €**	**16 410,00 €**	**16 410,00 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**5 844,00 €**	**41 410,00 €**	**47 254,00 €**
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Chap.	Recettes	RAR 2024	Crédits 2025	Propositions
018	RSA	0,00 €	0,00 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Total des recettes d'équipement	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00 €	6 403,52 €	6 404 €
1068	Excédent de fonct. capitalisés	0,00 €	20 154,13 €	20 154,13 €
138	Autres subv. d'invest non transférables	0,00 €	0,00 €	0 €
16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0,00 €	0,00 €	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0,00 €	0,00 €	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0 €
	Total des recettes financières			**26 557,65 €**
45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers			0 €
	Total des recettes réelles d'investissement			**26 557,65 €**
021	Virement de la section de fonctionnement			404 807,54 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections			2 000 €
041	Opérations patrimoniales			0 €

Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00 €	0,00 €	0,00 €	Total des recettes d'ordre d'investissement				406 807,54 €
TOTAL				47 254 €	TOTAL				433 365,19 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé			14 310,13 €	R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé			0 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées				61 564,13 €	TOTAL des recettes d'investissement cumulées				433 365,19 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		406 807,54 €